

moire, je ne le pourrois sans en excéder les bornes ; mais entre ceux qui m'ont frappés, je m'attache à un seul, qui attende directement sur le produit de l'agriculture, c'est l'impunité des crimes journaliers des habitans des campagnes.

L'expérience me les a fait connoître ; j'ai vu souvent enlever aux laboureurs des parties de moissons prêtes à recueillir, des plantations entières détruites dès leur naissance ; occupé moi-même à en établir, j'ai appris que pour se promettre le succès de dix arbres placés en pleine campagne, il faut à-peu près en planter cent : la tolérance de ces espèces de crimes, qui sont les moindres, & pour ainsi dire du courant, est le germe de quantité d'autres attentats, portans plus essentiellement sur la société ; les clôtures les plus solides, ni même la foi publique des chemins ne sont plus guères respectées ; il ne faut pas long-tems habiter la campagne pour entendre rétentir autour de soi les bruits presque jamais approfondis de ces évènements pernicioeux, qui sont évidemment les fruits de l'impunité.

Le crime, qui nourrit les malfaiteurs, les dégoûte de leur état, & dérobe à la terre quantité de cultivateurs. Ces dangereux inutiles subsistent d'une rapine aisée tant qu'elle est praticable ; mais lorsque la terre est fermée, il faut d'autres moyens de subsistance : les premières fautes négligées produisent les grands crimes : c'est ainsi que les animaux carnassiers vivent des troupeaux qu'ils trouvent facilement sur les pâturages ; si cette ressource leur manque pendant les rigueurs de l'hiver, ils se jettent sur les hommes qui ont négligé les moyens de les détruire.

Les Maîtres de campagne, j'entends les Hauts-Justiciers, prévien droient ces désordres, s'ils ussoient